

Montpeyroux

L'édito

Bulletin Municipal

Numéro 17

Juillet 2019

Montpeyroux a obtenu le label « **Plus beau Village de France** » en 1989 sous le mandat du Maire Mr Simon Henri. **Ce n'est que depuis 2008, depuis notre 1^{er} mandat** qu'une réévaluation des villages est instaurée tous les 6 ans.

Au printemps dernier, Montpeyroux a donc été réévalué pour la 2^{ème} fois devant la commission d'expertise...**et c'est avec une certaine fierté, pour vous, pour nous, que je vous annonce que notre label a été reconduit** sans aucune réserve.

Cependant, cela ne signifie pas que nous pouvons nous endormir sur nos acquis jusqu'à la prochaine expertise qui aura lieu dans 6 ans. En effet, malgré notre patrimoine et notre site exceptionnel, **rien ne doit être laissé au hasard** pour le préserver, pour poursuivre sa mise en valeur, et pour répondre aux nombreux critères pris en compte pour conserver ce label qui nous apporte notoriété et subventions.

Aussi, dans ce bulletin nous avons résumé les grandes lignes consacrées aux **règles d'urbanisme**. Cependant, nous vous rappelons qu'avant tout projet de travaux vous pouvez **prendre connaissance en mairie des démarches à réaliser et des réglementations locales à observer**.

Parmi les « **gros travaux** » municipaux, vous avez pu constater que :

- la rénovation de la **place du centre bourg** était achevée depuis le début de la saison estivale.

- les travaux du **parking** ont démarré et sont toujours en cours : une réunion avec les habitants du centre bourg sera programmée à la rentrée pour recenser les personnes intéressées par des emplacements.

Tous ces travaux sont conséquents, mais ils sont bien étudiés. D'ailleurs, **notre 11^{ème} année de mandat, sera comme pour les 10 années précédentes : sans augmentation de nos taxes foncières communales**.

Concernant la vie sociale de notre commune, je réitère inlassablement mes propos pour vous dire que **notre commune bénéficie d'une belle vie associative** de grande richesse qui offre un éventail d'activités et de manifestations. Celles-ci participent à la renommée de notre village et collaborent à son dynamisme local. Merci une nouvelle fois à tous les bénévoles !

Pour poursuivre sur un autre sujet festif, je vous annonce que le traditionnel « **Pique-nique/Barbecue** » aura lieu le dimanche 15 septembre sur le site de la carrière situé à l'entrée du village.....Vivement la rentrée !.....surtout pour cet événement durant lequel nous sommes toujours ravis de vous accueillir.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite de passer un bel été et de belles vacances.

Christophe Rochette

Naissances :



BREGERE Louise est née le 17/10/2018

BREGERE Antoine est né le 17/10/2018

BILLION HOLYST Solal est né le 26/10/2018

HOAREAU Léo-Paul est né le 25/02/2019

*La commune présente ses
compliments aux
heureux parents et ses
plus sincères vœux de
bonheur aux nouveau-nés*

Mariages :



PICARD Marilyn et PEYNET Laurent se sont mariés le 21/07/2018

GONTHIER Louise et GENIN Mickaël se sont mariés le 06/10/2018

DESCHAMPS Hélène et DETRUIT Laurent se sont mariés le 31/05/2019

BRIQUET Julie-Eléna et RIVIEYRAN Cyriaque se sont mariés le 08/06/2019

FEND Coralie et MANLHIOT Richard se sont mariés le 22/06/2019

JOAQUIM Méryl et BONNALD Basile se sont mariés le 22/06/2019

DELIVERT Claude et DAUDEL Jean-Christophe se sont mariés le 06/07/2019

*La commune présente ses
meilleurs vœux
de bonheur aux mariés*

Décès :

Mr PERICHAUD Jean-Jacques est décédé le 15/09/2018

Mme SERRE Joëlle est décédée le 02/01/2019

*La commune prend part
à la peine des familles
et de leurs proches et les
assure de ses très
sincères condoléances*



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MONPEYROUX

Par arrêté du Vice-Président en charge de l'Urbanisme en date du 9 juillet 2018, une enquête publique est ouverte pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montpeyrroux.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui, dont l'évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 19 juin 2019, sera déposé à la Mairie de Montpeyrroux, siège de l'enquête, pendant 31 jours

Du mardi 1er octobre 2019 à 9h au jeudi 31 octobre 2019 à 18h
Les lundis et jeudis de 14h30 à 18h00

Le dossier sera également consultable à partir du site internet de l'Agglo Pays d'Issoire : www.capissoire.fr. Un ordinateur est mis gracieusement à la disposition du public pour consulter le dossier à la mairie.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur un registre ouvert à cet effet en mairie, ou être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'Agglo Pays d'Issoire - Pôle Aménagement Durable de l'Espace (Résidence Le Postillon n°4 - Place du Postillon - BP 90162 - 63504 Issoire Cedex), ou par mail à l'adresse suivante : enquete-plumontpeyrroux@capissoire.fr. Les observations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de l'Agglo ; les autres observations seront tenues à la disposition du public, en Mairie de Montpeyrroux.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Montpeyrroux aux jours et heures suivants :

- mardi 1er octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- lundi 7 octobre 2019 de 15h00 à 18h00,
- jeudi 17 octobre 2019 de 15h00 à 18h00,
- samedi 19 octobre 2019 de 9h00 à 12h00,
- jeudi 31 octobre 2019 de 15h00 à 18h00.

Monsieur Yves REYNARD, commandant en second de gendarmerie en retraite, a été nommé Commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en Mairie de Montpeyrroux et au pôle Aménagement durable de l'espace de l'Agglo Pays d'Issoire. Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des partenaires, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès de Madame Emilie BARGE, responsable Planification à l'Agglo Pays d'Issoire (Résidence Le Postillon n°4 - Place du Postillon - 63500 Issoire - Tél. : 04 73 55 90 48).



Pique-nique / Barbecue

Le prochain Pique-nique / Barbecue de la commune aura lieu le dimanche 15 septembre 2019

(!) Ne sont présentées dans ce bulletin que certaines délibérations municipales. L'ensemble des séances est consultable en mairie.

Séance du 31 janvier 2019

Objet: TARIFS LOCATION ESPACE CULTUREL A COMPTER DU 1^{er} FEVRIER 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1^{er} février 2019, de fixer les tarifs suivants :

TARIFS 2019				
délibération du 31/01/2019				
ESPACE CULTUREL DE MONTPEYROUX				
Grande salle : 166 m ² Petite salle : 55 m ²	FORFAIT WEEK END / FERIE		JOURNEE SEMAINE	
	GRANDE SALLE + PETITE SALLE + cuisine + mobilier	PETITE SALLE + cuisine + mobilier	GRANDE SALLE + PETITE SALLE + cuisine + mobilier	PETITE SALLE + cuisine + mobilier
PARTICULIERS, DIVERS, ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	650 €	200 €	300 €	120 €
HABITANTS DE LA COMMUNE	350 €	100 €	150 €	50 €
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Gratuit UNIQUEMENT pour la 1 ^{ère} location		Gratuit UNIQUEMENT pour la 1 ^{ère} location	
CAUTION	1 000 €	400 €	1 000 €	400 €
Au-delà de la 1 ^{ère} location gratuite, les associations de la commune se voient appliquer le tarif des habitants de la commune				
Il est précisé qu'une partie du forfait ménage est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, un forfait ménage de 120€ sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus				
Equipement mobilier : 39 Tables rectangulaires 120 X 80 cm - 152 Chaises - 12 Plateaux ronds diamètre 160 cm - 2 Plateaux ovales 160 X 210 cm				
Equipement cuisine : 2 Frigos (500l chacun) - 1 Four - 1 Plaque électrique double - 1 chauffe-assiettes				

• **Au-delà de la 1^{ère} location gratuite, les associations** se voient appliquer le tarif des habitants de la commune.

• **Il est précisé qu'une partie du forfait ménage** est inclus dans la location mais qu'en cas de non respect des conditions imposées au locataire par la convention, **un forfait ménage de 120 euros** sera retenu + une facturation supplémentaire en fonction des heures passées en plus.

Séance du 1er avril 2019

Objet: : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Considérant qu'il convient de délibérer sur **les taux d'imposition à percevoir sur l'année 2019** et sur proposition du Maire de ne pas augmenter les impôts locaux, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** les taux des impôts directs à percevoir au titre de l'année 2019 comme suit :
 - Taxe d'habitation : 15,79%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,94%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 120,53%
- **PRECISE** que les taux permettent d'assurer le produit total des impôts directs communaux finançant les dépenses courantes de la commune.

Objet: VOTE DU BUDGET PRIMITIF - COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu la loi 96-142 du 21 février 1996, Vu les articles L2311-2, et L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, **DELIBERE ET DECIDE** :

Article 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Montpeyroux pour l'année 2019 présenté par le Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant (fonctionnement+investissement):

- En recettes à la somme de : **943 035,34 Euros**
- En dépenses à la somme de : **943 035,34 Euros**

Article 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	140 920,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 072,00
65	Autres charges de gestion courante	37 705,00
66	Charges financières	5 150,00
022	Dépenses imprévues	9231,70
023	Virement à la section d'investissement	17 173,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 710,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		412 961,96

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	3 000,00
70	Produits des services, du domaine, vente	19 500,00
73	Impôts et taxes	179 704,00
74	Dotations et participations	46 005,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00
76	Produits financiers	1,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1237,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	68 514,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		412 961,96

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations corporelles	-6 750,00
204	Subventions d'équipement versées	1 704,18
21	Immobilisations corporelles	16 250,39
23	Immobilisations en cours	428 828,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 888,74
27	Autres immobilisations financières	10 131,02
020	Dépenses imprévues	3 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 237,00
041	Opérations patrimoniales	6 750,00
001	Solde d'exécution section d'investissement	33 034,05
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		530 073,38

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	280 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 464,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	48 176,12
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	17 173,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 710,00
041	Opérations patrimoniales	166 750,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		530 073,38

Séance du 24 Mai 2019

Objet: TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC – REFECTION ABORDS ESPACE CULTUREL

Un devis estimatif pour la réfection de l'éclairage aux abords de l'Espace Culturel a été réalisé :

Le coût revient à 18 000euros HT, soit 21 602,16euros TTC avec un montant total de fonds de concours communal de 9 002,16euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de transférer au S.I.E.G la compétence Eclairage Public,
- d'approuver le projet de travaux et son mode de fonctionnement,
- autorise Mr le Maire à signer la convention entre la commune et le S.I.E.G

Maintien à domicile

Le service de maintien à domicile d'Agglo Pays d'Issoire dispose d'un service d'aide à domicile (SSAD), d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ainsi que d'un service de portage de repas à domicile.



Horaires d'accueil et des permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 15 62 20 01

Pôle Solidarité et Mobilité

3 Bis, rue Jean Bigot

BP 90162 – 63 500 ISSOIRE

Grille des tarifs 2019 applicables au service de portage de repas (plusieurs choix de régimes sont proposés)



	Tarif unitaire	Ce tarif comprend les frais de livraison suivants, pouvant éventuellement donner droit aux avantages fiscaux en vigueur, selon conditions
Repas sans potage (Entrée, viande ou poisson, garniture, produit laitier, dessert, pain 80g)	8,06 euros	2,76
Repas avec potage (Entrée, viande ou poisson, garniture, produit laitier, dessert, pain 80g)	8,59 euros	2,76
Potage	0,53 euro	/
½ L. d'eau	1,08 euro	/
¼ L. de vin	1,66 euro	/

Maintien à domicile

Tarifs applicables au service d'aide à domicile au 1^{er} janvier 2019

Tarif horaire pour un bénéficiaire ayant une prise en charge APA (tarif révisé tous les ans au 1^{er} avril par le Conseil général).
Intervention possible les dimanches et les jours fériés pour les actes essentiels, si la prise en charge le précise et selon les places disponibles dans les tournées.

22,70 euros / heure*
(en cas de dépassement de la prise en charge : 19 euros / heure)

Tarif horaire pour un bénéficiaire ayant une prise en charge par une caisse régionale de retraite ou une mutuelle (tarif national défini par la CNAV)

20,80 euros / heure en semaine*
(en cas de dépassement de la prise en charge : 19 euros / heure et 23,70 euros / heure les dimanches et jours fériés si la prise en charge le prévoit*)

Tarif horaire pour un bénéficiaire n'ayant pas de prise en charge et ayant uniquement des interventions d'entretien du logement, en semaine (uniquement du lundi au vendredi).

19,00 euros / heure
Délibération d'API du 28-6-2018

Accompagnement / aide aux courses : l'indemnisation des frais km lors de l'utilisation du véhicule de l'intervenante pour les trajets au profit du bénéficiaire dans le cadre de cette prestation

0,43 euro / km
Délibération d'API du 28-2-2019

* Le coût horaire restant à votre charge sera calculé en fonction de la prise en charge accordée par votre caisse de retraite, votre mutuelle ou le Conseil Départemental

Dispositif « Sortir Plus »

21 euros / heure

Coût kilométrique dispositif « Sortir Plus »

0,60 euro / km

Grille des tarifs : Centre AQUALUDIQUE - Issoire

TARIFS applicables au 1^{er} Juillet 2018

Activités	Catégories	Formules	TARIFS	
			Agglo	Hors Agglo
Baignade/loisirs	Moins de 3 ans	unitaire	GRATUIT	
	Enfant 3/16 ans ou Senior (+65 ans) ou étudiant	unitaire	3,00	
		12 entrées	26,00	31,00
		10 heures	19,00	21,00
	Adulte (+16 ans)	unitaire	4,00	
		12 entrées	38,00	43,00
		10 heures	22,00	27,00
	CE enfant (3-16 ans)	12 entrées	26,00	31,00
	CE adulte (+16 ans)	12 entrées	38,00	43,00
	Handicapé + 1 accompagnant	unitaire	2,00	
	Famille 5 pers. (enfant/adulte d'une même famille)	10 entrées	24,00	28,00
		30 entrées	69,00	78,00
		50 entrées	110,00	120,00

* Sous conditions de ressources en lien avec le CCAS d'Issoire et sur présentation d'une carte d'identité

** Sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois.

			Agglo	Hors Agglo
PASS 1 : accès bassins + accès espace balnéo	Senior (+65 ans) ou étudiant ou demandeur d'emploi	unitaire	7,50	
	Adulte (+18 ans)	12 entrées	60,00	68,00
		unitaire	7,50	
PASS 2 : accès bassins + accès espace balnéo + aquagym	Adulte (+18 ans)	12 entrées	66,00	78,00
		unitaire	4,00	
	Handicapé + 1 accompagnant	unitaire	4,00	
	Senior (+65 ans) ou étudiant ou demandeur d'emploi	unitaire	11,00	
	Adulte (+18 ans)	12 entrées	65,00	75,00
		unitaire	11,00	
		12 entrées	86,00	96,00
	Handicapé + 1 accompagnant	unitaire	6,00	
Suppl. balnéo (sur abonnement baignade)			4,00	
Coût carte magnétique (1 ^{er} achat)			2,00	
Dupliquat carte magnétique (perte, vol, détérioration...)			4,00	

Animations	Catégories	Formules	TARIFS	
			Agglo	Hors Agglo
Aquagym	Senior (+65 ans) ou étudiant ou demandeur d'emploi	unitaire	7,50	
		12 séances	60,00	68,00
		trimestre (illimité)	108,00	124,00
	Adulte (+16 ans)	unitaire	7,50	
		12 séances	64,00	76,00
		trimestre (illimité)	135,00	165,00
Aquabike	CE adulte (+16 ans)	12 séances	64,00	76,00
		unitaire	4,00	
		Handicapé + 1 accompagnant	4,00	
	Adulte (+16 ans)	unitaire	11,00	
		10 séances	85,00	95,00
		location 30 min	3,50	
École de natation	Enfant à partir de 6 ans 1 séance/semaine renouvellement, 2 ^e enfant...	unitaire	7,00	
		trimestre	50,00	54,00
		réduit	46,00	50,00
	Senior (+65 ans) ou étudiant ou demandeur d'emploi	unitaire	7,00	
		trimestre	48,00	54,00
		Adulte (+16 ans)	trimestre	52,00 62,00
Mini-stage	6/16 ans	5 séances	29,00	34,00
	Adulte (+16 ans)	5 séances	32,00	37,00
Cours individuels (2 personnes max)	À partir de 6 ans	unitaire	10,00	
		10 séances	100,00	
	Adulte (+16 ans)	unitaire	15,00	
Jardin aquatique	6 mois à 2 ans ou 2 à 5 ans (avec 1 parent)	unitaire	7,50	
		12 séances	62,00	72,00
		1 parent suppl.	3,50	
Anniversaire	Groupe de 12 enfants maximum (de 6 à 12 ans)	avec encadrement éducateur	67,00	72,00

Les cartes d'abonnements sont valables **2 ans** à compter de la date d'achat.

Présentation d'un justificatif obligatoire pour les tarifs réduits (étudiants, demandeurs d'emploi, seniors + de 65 ans, handicapés bénéficiaires de l'AAH...).

Les abonnements sont nominatifs. Règlement en espèces, chèques, CB, chèques vacances, coupons sport.

Les tarifs animations comprennent l'entrée de la piscine pour la baignade.

Retrouvez la liste des communes de l'Agglo sur capissioire.fr (rubrique L'agglo/ Notre territoire) - Sur présentation d'un justificatif de domicile.

Grille des tarifs : ECOLE DE MUSIQUE - ISSOIRE

Jeunes de moins de 25 ans et demandeurs d'emploi	mini	multiplicateur	maxi
Cours collectifs	40 € (jusqu'à un QF de 352)	11,50 %	80 € (à partir d'un QF de 692)
Cours collectifs + instrument individuel	150 € (jusqu'à un QF de 537)	28 %	450 € (à partir d'un QF de 1 606)
+ instrument supplémentaire	Tarif unique : 165 €		
Adultes	mini	multiplicateur	maxi
Cours collectifs	65 € (jusqu'à un QF de 354)	18,50 %	105 € (à partir d'un QF de 565)
Cours collectifs + instrument individuel	175 € (jusqu'à un QF de 566)	31 %	475 € (à partir d'un QF de 1 531)
Préparation aux pratiques collectives *	58 € (jusqu'à un QF de 580)	10 %	158 € (jusqu'à un QF de 1580)
+ instrument supplémentaire	Tarif unique : 165 €		

Pour les usagers extérieurs à l'Agglo Pays d'Issoire dont les tarifs ne sont pas modulés en fonction du quotient familial :

Jeunes et adultes	Tarif unique
Cours collectifs	120 €
Cours collectifs + instrument individuel	550 €
Préparation aux pratiques collectives *	183 €
+ instrument supplémentaire	165 €

* selon avis du professeur et entente préalable sur les possibilités horaires

L'urbanisme comprend l'ensemble des règles en rapport avec l'aménagement, la construction et la rénovation.

Démarches avant travaux

Nous rappelons que pour toute construction même sans fondation, pour toute modification extérieure telle que: changement de menuiseries, réfection de toiture, de façade, ou installation de piscine, ...vous êtes soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme. Selon la nature et lieu des travaux il est demandé soit un permis de construire, soit une déclaration préalable.



(!) Cette démarche doit être faite avant le démarrage des travaux et il est impératif d'en attendre la réponse avant d'engager les travaux

Un besoin d'autorisation

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil.

Il est donc vivement conseillé de vous rapprocher de la mairie pour connaître la procédure applicable aux travaux envisagés, obtenir des conseils et être guidé dans vos démarches administratives en fonction de la nature des travaux souhaités.

(!)

La demande

De manière générale, le demandeur doit effectuer une demande en utilisant les imprimés réglementaires CERFA et fournir la liste des pièces (plans, photos, insertions paysagères, etc...) précisée dans l'imprimé. C'est un principe déclaratif engageant la pleine responsabilité du demandeur pour les documents et les informations fournis.

La demande est déposée en Mairie contre récépissé, Elle est affichée en mairie et transmise aux services instructeurs.

Pour en savoir +

<https://www.service-public.fr/>



Le S.I.C.T.O.M.
passe à l'offensive
300 composteurs de
quartier, c'est l'objectif
ambitieux fixé pour 2021



Trier, recycler,
c'est gagné !

Pensez à ces matériaux
qui rapportent...



LA LETTRE

Janvier 2019

TRAVAILLER DANS LE PRÉSENT POUR PRÉPARER LE FUTUR !

Dans une démarche de **développement durable** et de **respect de l'environnement** devenus des enjeux majeurs pour les générations actuelles et à venir, les notions de **service de proximité** et de **qualité** restent le fil conducteur des actions menées par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Résolument tourné vers l'avenir, nous participons activement à l'**éducation au développement durable** en menant des actions environnementales éducatives innovantes.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE fait de la **réduction des déchets** sa **priorité** et s'engage dans une démarche d'**économie circulaire**. Selon la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, **65 %** de nos déchets devront faire l'objet d'une valorisation matière ou organique d'ici 2025.

La **collectivité s'adapte et propose des solutions** à ses usagers pour **atteindre cet objectif**.

FAISONS DE NOS DÉCHETS D'AUJOURD'HUI NOS RESSOURCES DE DEMAIN !

Et si au lieu de jeter, on **réparait, recyclait, réutilisait** !

Avec l'augmentation du niveau de pollution de la planète, l'accroissement du nombre d'habitants et la raréfaction des ressources naturelles, nous avons tous pris conscience que nos habitudes de consommation quotidiennes ont un impact sur l'environnement et qu'il est aujourd'hui grand temps d'agir et de faire évoluer nos principes pour préserver notre planète.

Impliqué depuis de nombreuses années dans la réduction des déchets sur son territoire, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'engage aujourd'hui à travers un **Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire**. Des actions seront progressivement mises en place afin d'atteindre en 2020 :

- une **réduction des déchets ménagers et assimilés de 10 %**,
- une **valorisation matière de 55 % des déchets**,
- l'**engagement de plusieurs entreprises dans une démarche d'économie circulaire**.

L'objectif est de **refermer la boucle du cycle de vie d'un produit, de redonner vie aux objets, de les réinjecter en vue de les valoriser**.



C'est un bon exemple d'économie circulaire. La Ressourcerie est une association à but non lucratif dont l'objectif est de diminuer la quantité de déchets sur le territoire. Elle collecte et remet en état des objets, puis les revend d'occasion à un prix solidaire. Ces objets connaissent ainsi une seconde vie.

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.ressourcerie-issuire.fr



Il s'agit de créer une dynamique et des synergies entre les acteurs du territoire afin que **les déchets des uns deviennent une valeur ajoutée pour les autres**.

C'est un réel partenariat et un travail de co-construction entre Communautés de Communes, Communauté d'Agglomération, municipalités, usagers, entreprises, commerçants, administrations et associations qui est engagé et conduit par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

DES DÉCHETS QUI RAPPORTENT !

Le verre



3 180 tonnes de verre sont collectées chaque année, soit plus de **33 kg/hab/an** !

Le verre est recyclable à l'infini, pensez-y !

Les emballages



5 800 tonnes d'emballages et de journaux magazines sont collectées par an soit plus de **60 kg/hab/an** !

11,35 % des déchets collectés dans le bac de tri sont des erreurs de tri.

Chacun doit rester vigilant pour limiter au maximum ces erreurs qui nous pénalisent financièrement.

La vente des emballages, journaux magazines, du verre et le soutien de la filière CITEO génèrent des recettes de l'ordre de 1 600 000 € qui participent au financement du service. C'est autant d'euros qui ne sont pas à déboursier par le contribuable.

La deuxième vie de vos emballages :

	=	
15 flacons en plastique		1 arrosoir
	=	
9 boîtes de conserve		1 boule de pétanque
	=	
15 bouteilles en plastique		1 pull polaire
	=	
6 briques alimentaires		1 rouleau de papier wc
	=	
250 canettes		1 cadre de vélo

NOUVEAU !

NOS BACS BLEUS VONT PROGRESSIVEMENT FAIRE PEAU NEUVE !

En vue de faciliter le geste de tri pour tous les habitants et répondre à la norme nationale, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE changera progressivement la couleur des couvercles sur ses bacs de tri ! Ils seront désormais, comme partout ailleurs, de couleur jaune.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHÈTERIES ?

En 2017, **295 000 passages** ont été recensés sur les déchèteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

23 255 tonnes ont ainsi été déposées sur nos 7 déchèteries soit **244 kg/hab/an**.

Pour répondre à la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE doit atteindre une valorisation matière ou organique de **65 %** de ses déchets d'ici 2025. Les déchèteries devront également s'orienter vers un tri plus fin des matériaux ou accueillir des déchets qui n'étaient, jusqu'à aujourd'hui, pas acceptés afin d'atteindre cet objectif.

Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture des déchèteries sur notre site internet : www.sictom-issuire-brioude.com ou contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Les déchets acceptés :

BOIS	VERRES	PAPERS, CARTONS	DECHETS DE VEHICULES	DECHETS DE VEHICULES	DECHETS DE VEHICULES
LAMPES					DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES
					DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES
DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES					DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES
DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES	CARTOUCHES ENCRE	DECHETS VERRES	DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES	TEXTILES	DECHETS D'ACTIVITES DE JOURNÉE A VEHICULES



PARCE QU'IL EST TEMPS DE TRIER AUTREMENT.

TRIER NOS BACS GRIS DEVIENT UNE PRIORITÉ !



En cherchant un peu, il reste encore de nombreux trésors cachés dans nos ordures ménagères !

Il est temps de s'intéresser sérieusement à leur contenu.

Aujourd'hui encore, on retrouve beaucoup trop d'emballages parmi nos ordures ménagères. S'ils avaient été déposés dans le bac de tri, ils auraient pu débiter une seconde vie en vue d'être recyclés.

Nos bacs gris regorgent également de déchets organiques. Ils représentent 30 % du poids de notre poubelle grise.

Tous ces tonnages coûtent beaucoup trop cher à la collectivité.

Il est temps pour chacun d'entre nous de se mobiliser afin de détourner ces tonnages !

Nos ordures ménagères en détail :



En route vers la poubelle du futur !

A l'horizon 2023, la Loi oblige le tri à la source des déchets fermentescibles pour tous et nous interdira de les déposer dans nos ordures ménagères. Chaque citoyen devra donc avoir à sa disposition une solution qui lui permettra de ne pas jeter ses déchets organiques dans son bac gris afin qu'ils soient valorisés.



Pour s'adapter à la Loi en vigueur et anticiper ce changement, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose aux communes volontaires d'installer des composteurs de quartier.

Astuces !

COLLECTE DES LAMPES ET NÉONS : vous pouvez déposer vos lampes et néons en déchèterie mais aussi en magasin dans les bacs de recyclage en libre-accès.

L'AUTOCOLLANT « STOP PUB » :

17 kg/hab/an d'imprimés publicitaires peuvent être évités en apposant cet autocollant sur votre boîte aux lettres. Vous pouvez vous le procurer en Mairie ou au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

LES COLONNES A TEXTILES :

12 kg/hab de vêtements, chaussures et linges de maison sont jetés chaque année. Une grande partie se retrouve encore dans les ordures ménagères. Pensez à les emmener dans les colonnes à textiles !

Qui suis-je ?



LE POINT VERT :

Je ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que l'entreprise qui vend ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage de nos emballages.



L'AUTOCOLLANT « BAC NON CONFORME » :

Si vous trouvez cet autocollant sur vos bacs, c'est qu'ils n'ont pas été collectés car les consignes n'ont pas été respectées !

JE COMMANDE UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Il est toujours possible de se procurer un composteur individuel à tarif préférentiel (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres) en complétant le coupon réponse ci-dessous. Retournez-le au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

JE COMMANDE :

☐ Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15 € (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

☐ Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20 € (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation.

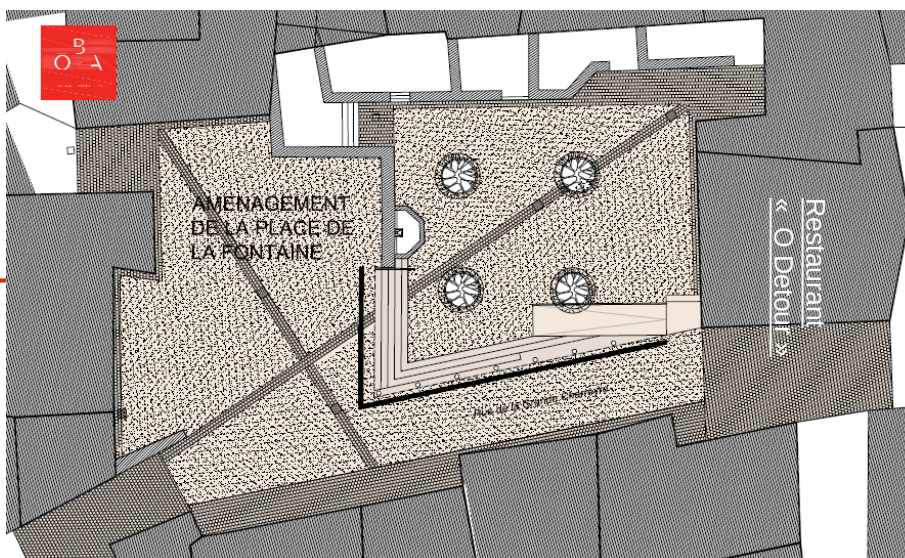
RAPPEL !

Jours de ramassage des poubelles sur la Commune de Montpeyrroux:

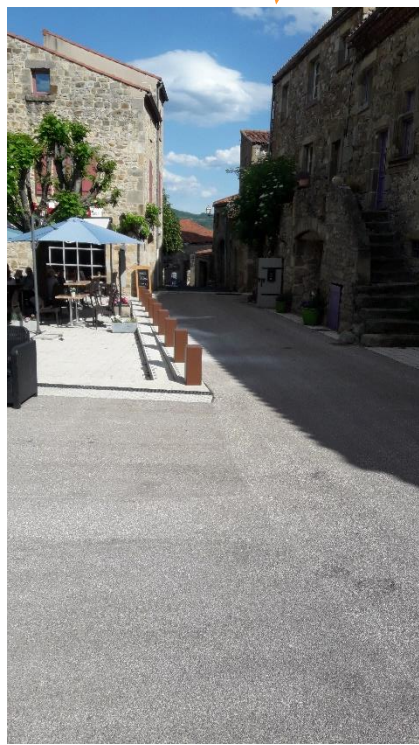
- Poubelles grises : tous les Vendredis
- Poubelles bleues : 1 Mardi sur 2 (semaine impaire)

Aménagement du centre bourg

Situés place de la grande Charreyre, ces **travaux subventionnés à 80% par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Etat** ont concerné l'aménagement du centre bourg, avec une étude en lieu convivial, une reprise des sols et des murets.



Les travaux sont terminés !



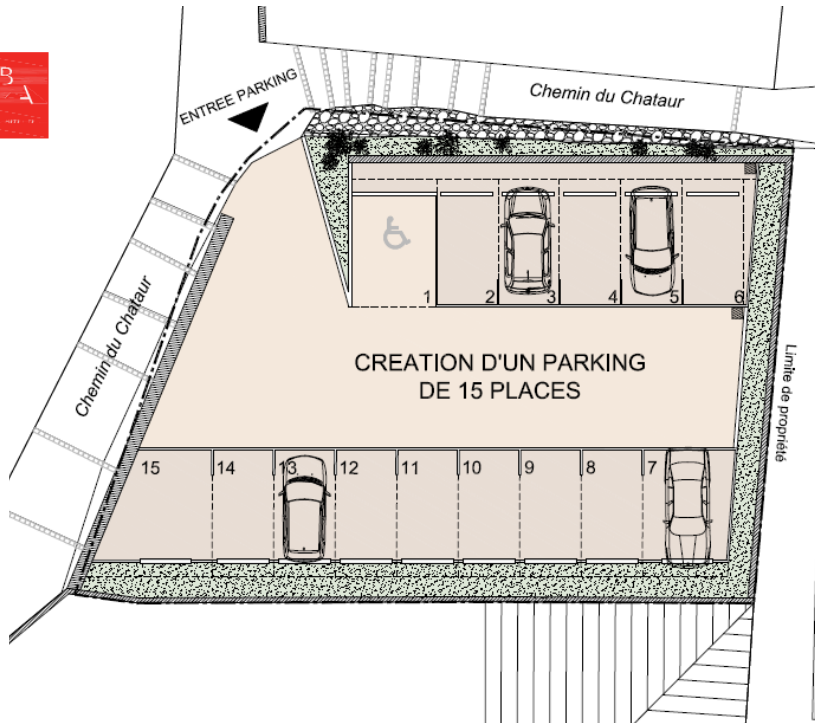
Création d'un parking destiné aux habitants du centre bourg

Rappel du projet



Ce projet s'inscrit dans la continuité des objectifs de la municipalité visant à créer des lieux de stationnement pour les habitants.

Situé à proximité du centre bourg sur la parcelle AA468, cet emplacement proposera **15 emplacements** et sera accessible en voiture depuis le parking P4 (chemin allant du cimetière vers la rue de Tralume). **Les travaux sont subventionnés à 80% par le Conseil Départemental; le Conseil Régional et l'Etat.**



Etat d'avancement

La fin des travaux est prévue pour octobre prochain :

- Les préconisations émises par les « Bâtiments de France » ont entraîné une révision du projet et un retard par rapport à la date initialement prévue.



Les poubelles !

Un coin propre

Situé place du Chaume, cet espace permet de centraliser les poubelles domestiques.



.....un exemple à suivre !

Lié en partie à la difficulté de manœuvre dans les ruelles, la fréquence de la collecte en porte à porte des ordures ménagères (poubelles grises) est passée de 2 fois par semaine à 1 fois par semaine.

La municipalité va donc étudier la possibilité de créer d'autres points de collecte de proximité dans différents lieux du village ce qui permettra de pallier le fait que nos poubelles ne soient collectées qu'une fois par semaine.

Et les autres travaux ?

Sans énumérer les différents travaux d'entretien courants, d'autres travaux ont été réalisés par les employés municipaux :

- Rénovation de **volets de logements locatifs** (ancien bâtiment de l'école).
- Rénovation de la **toiture du bâtiment jouxtant l'église**.... « en espérant que cesseront les dégradations dommageables et coûteuses qui sont le fait de personnes irrespectueuses du patrimoine et qui s'autorisent à marcher sur cette toiture ».
- **Restauration et remise en état, des logements** de la commune après chaque départ des locataires.



ATELIER D'ENCADREMENT

Situé dans une salle voûtée, 2 rue des caves, cet atelier plein de charme a ouvert ses portes le 1^{er} novembre. Installée en tant qu'Artisan, Mme Planchin crée manuellement tous types d'encadrements. Elle propose du sur-mesure (dimensions et couleurs). En dehors des heures d'ouverture, possibilité d'un RV à votre domicile (tel : 06 14 98 13 10).

SALLE D'EXPOSITION / VENTE

Depuis son ouverture en avril, Bernard, Malika et Christian vous invitent à découvrir leurs différentes activités à la salle vitrée (rue de Tralume) : brocante, produits régionaux, créations bois flotté). Espace convivial ouvert tous les jours de 10h à 19h.



GRAPHISTE-ILLUSTRATRICE



Cécile Jan, diplômée de designer graphique et multimédia après quatre ans d'études supérieures en communication visuelle, a **choisi de s'installer à Montpeyroux pour exercer son activité en freelance** et exposer ses peintures, ses photographies, sa pyrogravure ou encore le quilling. Elle vous invite à les découvrir rue de la Grande Charreyre.

ATELIER DE COUTURE



Une boutique bien sympathique, aménagée avec goût vous accueille « montée de la Quye ». Vous ne resterez pas insensibles devant les ouvrages que Julie, jeune, couturière réalise de ses propres mains, ni devant les peintures de Christophe Bany avec lequel elle partage sa boutique actuellement (jusqu'au 27 août). En parallèle, Julie exerce le métier d'infirmière, n'hésitez pas à prendre RV en cas d'absence (julie-c.charbonnel@laposte.fr).

« Lire, c'est rêver les yeux ouverts » écrit Kerry Reichs, romancière américaine, fille de Kathy Reichs la reine du thriller médico-légal « Bones ».

Après 36 animations mises en place en quatre années, la période de septembre 2018 à juillet 2019 a confirmé la vitalité de notre bibliothèque, lieu d'échanges et de rencontres conviviales.

Ces mois passés furent en effet fertiles en manifestations variées.

SEPTEMBRE 2018 : L'exposition du Conseil départemental « **1914-1918 Souvenirs de la Grande Guerre dans la mémoire des Puydômois** » a permis de se remémorer les rudes années de conflit et les difficiles conditions de vie des habitants de notre département.

NOVEMBRE 2018 : Notre ami poète Paul Henry Vincent nous a très aimablement fait profiter de ses recherches sur « **Les écrivains français et étrangers de la Grande Guerre** » en exposant les panneaux qu'il avait réalisés.

DECEMBRE 2018 : S'est déroulée la traditionnelle journée de confection et de dégustation de « **Gâteaux de Noël** » avec une distribution de quelques recettes sélectionnées.

JANVIER 2019 : A l'occasion de l'exposition « **Ecrivains ou voyageurs** », le romancier clermontois Christophe Masson est venu partager ses récits de voyages et l'art de créer la trame de ses livres.

Puis « **la 3ème Nuit de la Lecture** » événement national a été fêtée le 19 janvier lors d'une veillée nocturne aux chandelles.

FEVRIER 2019 : un « **Atelier Tricot** » a été mis en place durant trois samedis consécutifs pour initier ou conforter les personnes intéressées, néophytes ou confirmées.

MARS 2019 : Exposition « **La Poésie française contemporaine** » dans le cadre du **Printemps de la Poésie** ainsi qu'une conférence de Monsieur le Professeur Fabien Conord, jeune et brillant universitaire sur « **Clemenceau, républicain et patriote** ».

AVRIL 2019 : **2 Kamishibais**, petits théâtres japonais ayant pour thème « La pêche à la ligne » et « Les musiciens de Brême », avec des séances pour les classes de Moyenne Section et Grande Section de Maternelle de l'Ecole de Coude/Montpeyrroux ainsi que deux séances avec le RAM de Coude.

MAI 2019 : Exposition « **Les plantes aux mille vertus** » avec la participation de Benoît Porteilla, paysan à Dallet et organisateur de balades et cueillettes, venu présenter son ouvrage « Les plantes du Puy de Mur ».

JUIN 2019 : Suite à notre sélection semestrielle de nouveaux ouvrages et DVD/CD, une incitation à « **Préparez les valises de l'été** » est lancée avec succès, grâce à l'exposition de « Mallets de livres » à emporter pour les vacances.

Encore une année riche en animations donc, et en plus la perspective d'une reprise en septembre pleine de nouveautés !

A vous, chers amis de l'équipe, **Nadine, Christiane, Annie et Thierry**, de nouveau un très grand merci pour votre disponibilité et vos talents respectifs qui permettent d'offrir aux résidents de notre commune une présence culturelle, originale et variée.

Isabelle Dastugue





« CITÉ DE L'ABEILLE »

À Viscomtat, en pleine nature, les élèves CP-CE1 et CE1-CE2 (de Mme CORTES et Mme TOURON) ont visité la Cité de l'abeille. Après avoir travaillé une grande partie de l'année sur le thème des abeilles et de la biodiversité, ils ont vu de nombreuses ruches de toutes les époques et de nombreux pays.

Ils ont assisté à l'ouverture d'une ruche, ont pu observer la reine, les faux bourdons, et même à la « naissance » d'une abeille ! Les élèves ont également réalisé des bougies en cire d'abeille, et écrit sur des plaques de cire avec un stylet comme le faisaient les Egyptiens.

La dégustation de différents miels a régalé les papilles des enfants qui ont été très intéressés !



« THÉÂTRE »

Mardi 18 juin à 18h à la salle de Montpeyrroux, les familles des élèves de CE1-CE2 de Mme TOURON ont été conviées à assister à la représentation la comédie musicale « Abeille Samba ».

Les acteurs en herbe ont fait découvrir la vie des abeilles, qui malheureusement sont menacées aujourd'hui.

Deux petites butineuses ont peut-être une idée pour les sauver...

L'accueil très chaleureux qu'ils ont reçu a réjoui toute la petite troupe.



« Visite du FRAC »



Le vendredi 14 juin matin les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (de Mme CORTES et Mme TOURON) se sont rendues à Clermont-Ferrand pour visiter l'exposition temporaire du Fonds Régional d'Art Contemporain. Elles ont fait la visite guidée de « Yvan Seal and the Caretaker », qui associe créations plastique et sonore, puis ont participé à un atelier avec un médiateur du musée.

Les CP-CE1 de Mme Cortes ont créé une composition constituée d'un assemblage d'objets qu'ils ont peint en expérimentant différents gestes et outils.

Les élèves de CE1-CE2 de Mme Touron ont réalisé une composition sonore à partir de l'enregistrement de leurs voix.





« Cross des DDEN »

Le cross a eu lieu le jeudi 9 mai après-midi au stade de Coudes. Les élèves s'étaient entraînés avec beaucoup de sérieux et d'engagement.



« Classe découverte des MS et GS »

Les élèves de moyenne et grande section sont partis en classe découverte les **20 et 21 mai** à « Indian's vallée » dans la Drôme dans le cadre de leur projet annuel autour des 5 continents. Le thème du séjour était la découverte des Indiens d'Amérique. Différents ateliers leur ont été proposés pour découvrir cette culture (travaux manuels, poneys, balade, jeux d'adresse,...).

Le lundi soir, les enfants et les adultes ont dormi dans des tipis.

« Tout ne s'apprend pas en classe », il faut favoriser l'ouverture de l'école sur le monde, et de ce point de vue la classe de découverte est un excellent moyen d'y parvenir. C'était vraiment une très belle expérience, les enfants sont repartis avec la tête pleine de souvenirs !





« La Grande Lessive »

Toute l'école a étendu sa « lessive artistique » dans la cour le 28 mars 2019.

➤ *La Grande Lessive* est une manifestation culturelle internationale, depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part dans 116 pays sur cinq continents.



Le thème de cette journée était « De la couleur ! » Avec ou sans dessin, des pigments, de la lumière et du numérique.

« À la découverte de la forêt »

Mardi 4 juin après-midi, les élèves des deux classes de CP-CE1 et CE2-CM1 (de Mme CORTES et Mme LE BERRIGAUD) se sont rendus au bois de la Comté à Sallèles afin de participer à plusieurs ateliers portants sur la gestion de la forêt et l'exploitation du bois. Ces ateliers étaient animés par l'association Fibois.

Au programme : reconnaissance et reproduction de feuilles d'arbres, découverte des métiers de la gestion de la forêt, et discussion sur les multiples utilisations du bois dans nos maisons. Ce fut aussi l'occasion pour chacun d'en savoir plus sur les arbres et de se rendre compte de la nécessité de préserver l'équilibre de la forêt de la Comté (garder les arbres morts, entretenir les chemins ainsi que la forêt par l'exploitation des bois). Un des ateliers a permis également de mettre un terme à une vieille rumeur : la maison en bois du deuxième petit cochon n'a pas pu s'envoler, elle était bien trop solide !

Chaque enfant s'est vu remettre un petit cadeau à la fin de l'après-midi.



Expositions Estivales 2019 programmées dans les 3 salles de la Municipalité

Salle de la Tour Carrée	Salle Rue des Caves	Salle de Tralume
RACHELLO « Lady Caviar » 17 au 23 Juin	Eric CHAMPONNIER 8 au 21 Juillet	Remi BONNET Nathalie MANARANCHE 24 au 30 Juin
Jack JAMON 24 Juin au 7 Juillet	Erika PLANCHIN 28 Juillet au 4 Août	Josette KOTARSKI 8 au 21 Juillet
Laura BERNAUD Nathalie PLANCHE 8 au 14 Juillet	Mireille RIEUNIER 5 au 11 Août	Alain FILLAT 12 au 18 Août
Bernard CAUTY 15 au 21 Juillet	Nicole THEVENOT 11 au 18 Août	Remi BONNET Nathalie MANARANCHE 19 au 25 Août
Josette KOTARSKI 22 au 28 Juillet	Pierre THEVENOT 19 au 25 Août	Nicole ARNAUD 26 Août au 1 Septembre
Annie LABAT 29 Juillet au 4 Août	Philippe MOREL 26 Aout au 8 Septembre	
Yvette PLANCOULAIN 5 au 18 Août		
Anne BERNAULT 19 Aout au 1 Septembre		
Jack JAMON 2 au 15 Septembre		
Philippe JACQUEMOT 16 au 22 Septembre		



Bilan des Activités de l'Association ARKOSE au 1^{er} semestre 2019

Carnaval des enfants

C'est devenu une tradition, les enfants de Montpeyroux ont leur carnaval en mars.

Seule manifestation du village qui leur est destinée, les enfants se déguisent avec allégresse, ils étaient accompagnés par leur famille dans les ruelles de Montpeyroux.



Montpeyroux-Alpines

**L'ARKOSE avait donné Rdv
aux ALPINES les 4 et 5 mai.**

Quarante-sept équipages venus des 4 coins de la France en anciennes A110 berlinettes et en nouvelle A110 avaient répondu à ce premier Rdv, malgré une météo exécrable.

Au programme, le samedi, balades au road book sur les routes d'Auvergne, repas atypique en montagne, visite de notre village classé, soirée avec chanteur. Pour le Dimanche, l'arkose proposait : une visite de l'Aventure Michelin, un repas de Cyrille ZEN, l'exposition d'une ALPINE mythique, une conférence MICHELIN sur les pneus spécifiques A110, une visite du village et un festival de Films dédiés aux A110. Un programme dense très apprécié. Cette manifestation sera programmée les 13 et 14 juin 2020 après validation des plannings des autres concentrations Alpines.

L'ARKOSE tient à remercier les nombreux bénévoles venus aider et contribuer à réussite de cette concentration Alpine.





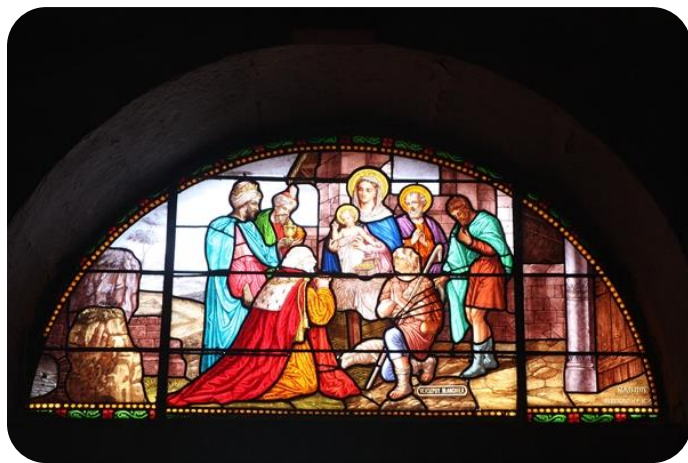
Bilan des Activités de l'Association ARKOSE au 1er semestre 2019

Restauration des vitraux de l'église

Sur les 22 vitraux de l'église, plus de la moitié sont dégradés et nécessitent une restauration.

Un dossier va être déposé prochainement à la Fondation du Patrimoine qui nous accompagne dans ce projet. Les travaux de restauration sont validés par la commission diocésaine d'Art Sacré.

Lors de la dissolution de VIVACITE en 2018, les adhérents avaient voté l'affectation de 3000 euros à la restauration de l'église. Cette somme sera abondée par la Fondation du Patrimoine. Pour le financement complémentaire, nous solliciterons des subventions, du mécénat, mais aussi des dons défiscalisés (souscription dans le cadre de la fondation du Patrimoine). Une première réunion publique a eu lieu le 5 juillet, d'autres réunions seront prévues pour informer des évolutions de ce dossier.



Travaux dans la carrière

En synergie avec les autres associations du village et le conseil municipal, nous travaillons à la mise en valeur du front de taille, avec pour objectif de redonner à cette carrière son caractère monumental.



Pour ce premier semestre les choucas ont à la fois organisé leur propre manifestation et participé aux projets des autres associations. Les bonnes relations entre nous et par conséquent la mutualisation des compétences facilite l'organisation des événements et évite l'essoufflement.

Aussi nous souhaitons conserver cet état d'esprit à l'avenir afin de pouvoir réaliser des projets communs comme le nettoyage de la carrière par exemple. Ces moments de convivialité participent au bien vivre dans le village et il faut encourager toutes les initiatives qui vont dans ce sens....



Le 7 Avril, le traditionnel vide grenier avait lieu dans la carrière. Il a rassemblé de nombreux exposants. Nous rappelons que tout le monde peut participer, y compris devant chez soi et nous encourageons les initiatives telles que « broc and rock » qui apportent un peu de folie à cet événement. Le beau temps était de la partie et les exposants étaient ravis de cette belle journée.

Nous remercions encore une fois tous les animateurs de la buvette !!!



Avec nos amis de l'association Auvergne Artisanale et Artistique d'Issoire nous avons contribué au succès du marché artisanal le 18 mai. Cette association organise depuis quelques années un marché artisanal dans les villes de la région et a jeté son dévolu sur Montpeyrroux cette année. L'an passé, c'était ISSOIRE.

Sachant que nous n'organisons pas DEDALART cette année par manque de temps pour cause « préparation d'un certain mariage », et qu'il fallait une buvette, nous avons proposé nos services. Toujours utile d'avoir une buvette....

Pour information cette association dispose d'une boutique à ISSOIRE rue Berbiziale « l'Échoppe artisanale ». Vous y trouverez de nombreux artistes et artisans de la région qui proposent leurs créations.



Pour cette fin d'année et comme « le Mariage » est désormais passé, nous sommes en mesure d'organiser **le réveillon de la St sylvestre.**

Donc pensez à bloquer la date dès à présent !!!

Nous laisserons les infos dans les boîtes à lettre de tout le monde après la rentrée !!

Nous renouvelons nos vœux de bonheur à COCO et RICHOU et les félicitons encore une fois pour cette merveilleuse journée de juin. Deux Amis indispensables qui participent activement à la réussite des « Choucas », BRAVO à eux !!!!

Nous adressons également nos remerciements à tous nos adhérents et à tous ceux qui donnent un coup de main lors des manifestations.

Merci encore et à bientôt.

LE BUREAU



Les riverains de la Rue de Lizoux se sont retrouvés le samedi 25 Mai pour célébrer la fête des voisins. Quelques uns, empêchés l'an dernier étaient bien au rendez-vous cette année ; donc tous les habitants étaient là !! Bien sûr, la convivialité s'était invitée mais pas la modération !! (pour certains ; chut !, pas de noms)



Quelques problèmes de barbecue !! Eric et Amable, deux spécialistes en la matière ? tentent de régler le schmilblick



Enfin tout le monde a trouvé sa place ! Chacun a pu déguster les spécialités de ses voisins et à l'abri des averses !



— Laure PAVIER —

Née le 17 juillet 1983 à Aurillac (Cantal) • Publiée dans le recueil collectif *Variations sur le thème de la tendresse* (Flammes Vives, 2017) • Poète préféré : Charles Baudelaire.

Joli moment de poésie

que nous fait partager
Laure PAVIER, notre
voisine, une amie qui
demeure à Montpeyroux...

Editée dans **un livre de
151 pages**, elle transmet
par ses mots, son regard et
sa sensibilité ce qu'elle
ressent de notre (son)
beau village.

Pas besoin de photos, juste
des mots....

MONTPEYROUX

Fier et fort il se dresse, inébranlable,
Posé, solide, sur un mont pierreux,
Ressuscité des combats et du feu
Protégé de son mur d'enceinte sable,

Il se tient dans un écrin vert et or,
Habillé de l'unique pierre d'arkose,
Ponctué de nombreuses fleurs écloses,
Son porche à l'entrée vous accueille au nord

Quand le soleil chaud fait blondir ses pierres
Les gens ébahis, s'arrêtent un instant,
Déambulent, voyagent dans le temps,
Curieux, scrutant les murs sous le lierre

Baptisé plus beau village de France,
Il mérite aisément ce compliment,
Heureux s'y complaisent ses habitants,
Ouverts ou bourrus, chauvins par essence !

**Laure PAVIER, Montpeyroux;
Anthropologie poétique;
Editions Flammes Vives 2018**

Anthologie poétique
Flammes Vives 2018

Volume 2

Créations poétiques



« De rivages en voyages...

Un périple au fil de la rivière Allier, dans le sillage du Saumon, de ses sources à sa confluence avec la Loire. Une expédition d'éperons volcaniques en plaines alluviales, de gorges en méandres, de châteaux millénaires en ports ancestraux, de grèves en forêts, entre eaux calmes et eaux vives. Un cheminement qui tangué entre balades à pied, en train, canoë, vélo, nage...

...»

« Carnet De Rivages, Reflets D'Allier » Pauline Collange

Pauline collange a passé toute son enfance à Montpeyroux et revient régulièrement rendre visite à ses parents. **Dans son premier livre** intitulé: « Carnet de Villages, Montpeyroux en Auvergne » elle nous a déjà fait partager son amour pour son village.

Aujourd'hui elle nous séduit par la parution d'un **nouvel ouvrage** dénommé: « Carnet de rivages, Reflets de l'Allier » dans lequel elle décrit, raconte, dessine et imagine la rivière Allier terrain de jeu son enfance, avec beaucoup de sentiments.

Je me souviens

La première association créée dans notre village fut « **La défense de la Tour** », après le conflit de 1914/1918, par l'instituteur d'alors Monsieur Orliac.

A la suite du mouvement de renouveau lancé dans Montpeyroux par l'architecte Joseph Pérol soutenu par le préfet Yves Perony fut créée une nouvelle association « **Les Amis du Vieux Montpeyroux** » qui participa des années durant au développement et au rayonnement de notre village.

Inscrivant dans ses statuts la nécessaire protection et l'amélioration du Patrimoine local, elle survécut des années durant et finit par modifier sa dénomination, jugée un peu trop classique, en « **Vivacité, Art et Patrimoine** ».

Le 5 octobre 2018 a été votée la dissolution de cette association.

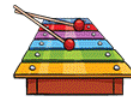
Aussi voulons-nous, dans ce bulletin municipal, rendre un ultime hommage aux membres à l'origine de cette association « **Les Amis du Vieux Montpeyroux** », pour tout ce qu'ils ont apporté, par leur enthousiasme contagieux et leur dynamisme à toute épreuve, pour la survie et le respect du Patrimoine remarquable de notre village.

« **Je me souviens** »...comme d'autres habitants de Montpeyroux, car nous avons eu le grand honneur de les connaître et de partager leur passion.

Aussi leur disons-nous un immense MERCI !

Vincent DASTUGUE

1 - Saurais-tu trouver l'intrus dans chacune des séries ?



2 - Rébus

SICTOM
ISSOIRE/BRIOUD



Réponse : Recycler, c'est faire un geste pour la nature